

# Une usine de traitement menace le vin de Givry

**La vigne a été plantée par les Romains et le vin possède une très forte réputation depuis le Moyen Âge.**

Préférée du roi Henri IV, le vin de Givry a été de tout temps adopté par les riches et les puissants. Fort logiquement, l'appellation contrôlée lui a été décernée en 1946. Le vignoble déploie ses 220 hectares sur des coteaux exposés est et sud avec 25 premiers crus, dont certains, comme le clos-jus, rivalisent avec les plus grands bourgognes de la Côte-d'Or.

Givry, dont la réputation croît d'année en année, avec des producteurs de pointe comme les domaines Joblot, Lumpp et Sarrazin, entre autres, a tout pour séduire l'amateur exigeant des grands bourgognes. Tout irait donc pour le mieux si l'appellation n'avait une sérieuse épine dans le pied. Le préfet de Saône vient d'autoriser l'implantation à Givry d'un centre de traitement de déchets industriels et ménagers dangereux.

## Un risque aussi pour les emplois

Cette implantation suscite, bien évidemment, la colère des populations locales et de nombreuses manifestations. Tout le monde préfère voir ce type de centre chez son voisin plutôt que chez soi. L'enquête d'utilité publique, qui a eu lieu en mai 2008, a largement examiné les aspects techniques des installations et la faisabilité de l'implantation de l'usine de traitement sans vraiment approfondir les impacts environnementaux. « Nous avons été floués par l'enquête publique », précise Jean-Marc Joblot, un des producteurs les plus célèbres de la Bourgogne.

Pourtant, ces aspects sont loin d'être anodins. Le vin de Givry est le principal employeur de la commune. Le moindre accident dans l'usine de traitement, et il y en aura forcément, aura une énorme répercussion sur cette activité majeure. Elle éclaboussera non seulement Givry, mais aussi la côte chalonaise, et même le vin de Bourgogne. Le risque en vaut-il la chandelle ?

Cette affaire rappelle les épandages des boues urbaines que faisait la Champagne dans les années 1990 sur ses meilleurs terroirs. Le préfet, bien sûr, les avait autorisés. Il a fallu beaucoup de temps pour que l'interdiction prenne forme. Certes, les boues urbaines, tout comme les déchets industriels et ménagers dangereux, sont un véritable problème qu'il faut prendre au sérieux. Mais faut-il pour autant risquer les emplois de milliers de personnes et le pan le plus important de l'activité économique pour le résoudre ?

**LE FIGARO** · *fr*